

M<sup>r</sup> P. de Honore Roupaud Paris, 2 Mars an 11

A Marseille

M



LES secousses révolutionnaires, plus encore la terreur, obligèrent notre S<sup>r</sup>. PICHault, père, à ne s'occuper que de liquider son ancienne maison, et le forcèrent même à se retirer à la campagne, pour échapper au sort fatal qu'ont éprouvé plusieurs des ses confrères.

L'incertitude des événemens politiques, et la prudence, l'ont fait différer jusqu'à la paix, de reprendre les affaires.

A présent que tout fait espérer un état de choses plus certain, que la paix fait renaître l'émulation et l'encouragement, nous vous donnons avis que nous venons de former une nouvelle Société entre notre S<sup>r</sup>. PICHault père, ses deux fils, et le cit. AUTOUR, leur ancien ami, ci-devant employé à la Trésorerie nationale, sous la raison de PICHault père, fils, et compagnie.

Nous nous occupons de Liquidation, Recettes de Rentes, Loyers de Maisons, Pensions sur l'Etat et sur Particuliers, Achat et Vente desdites Rentes, Recettes d'Effets sur la Province, Commission d'Achats et vente de Marchandises, Paiemens d'Effets à domicile, et toutes opérations de Banque et Correspondance.

L'activité de la jeunesse, jointe à l'expérience de 25 ans de travail, et à la prudence que nous apporterons dans toutes nos opérations, nous fait espérer que les anciens amis de nos père et grand-père, depuis un siècle dans les affaires, voudront bien renouer avec notre Maison, leurs liaisons d'amitié et de correspondance.

La réunion de quatre citoyens, garans solidairement de leurs opérations, doit inspirer la confiance que nous justifierons par notre exactitude.

Nous sommes avec un parfait dévouement.

*Nous avons pris de M. Pierrey de Mantes, que vous desirer  
avez 6000 - sur nous pour le P<sup>r</sup> pour pouvoir compter  
que nous y ferons tout accueil.*

Signature de PICHault, père.

*Pichault Père*

de PICHault, l'aîné.

*Pichault l'aîné*

de PICHault, jeune.

*Pichault le jeune*

du cit. AUTOUR.

*Pichault le jeune  
rue d'Orléans N. 29*